

**DEC23298DAJ**

**Décision du 26 octobre 2023 portant renouvellement du mandat de M. Mohamed NAAIM en qualité de  
Chef du Département AQUA**

**Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,**

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 21 octobre 2020 (JO du 22 octobre 2020) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN, en qualité de  
Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 1<sup>er</sup> janvier 2020 (note de service n°2020-03) fixant la liste et les missions des départements de recherche  
de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, modifiée par la décision du 24 juin  
2020 (note de service n°2020-50),

Vu la décision du 1<sup>er</sup> janvier 2020 portant nomination de M. Mohamed NAAIM en qualité de Chef du Département AQUA  
pour une durée de quatre ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020,

**Décide :**

**Article 1 :**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, M. Mohamed NAAIM, Ingénieur Général des Ponts, des Eaux et des Forêts, est renouvelé  
dans ses fonctions de Chef du Département AQUA pour une durée de quatre ans.

**Article 2 :**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, M. Mohamed NAAIM, Ingénieur Général des Ponts, des Eaux et des Forêts, est renouvelé  
dans ses fonctions de Directeur de l'unité d'appui à la recherche n°UAR1473 AQUA - Département sciences des écosystèmes  
aquatiques, des ressources en eau et des risques associés pour une durée de quatre ans.

Fait à Paris, le 26 octobre 2023

Le Président-Directeur général de l'Institut national de  
recherche pour l'agriculture, l'alimentation et  
l'environnement,

Philippe MAUGUIN

